

Paris La Défense, le 4 mars 2026

Permis de conduire : l'UNIC presse l'État de trancher face à la crise des examens



Benjamin PANIS, Président de l'UNIC, lors de la conférence de presse organisée par l'intersyndicale le 4 mars 2026 à Paris

À l'occasion de la conférence de presse organisée ce matin par l'intersyndicale de l'éducation routière, l'Union Nationale des Indépendants de la Conduite (UNIC) a appelé les pouvoirs publics à prendre rapidement des décisions pour sortir de la crise persistante de l'accès à l'examen du permis de conduire.

Face à des délais qui dépassent largement les objectifs fixés par la loi et à une pénurie structurelle d'inspecteurs du permis de conduire, les représentants de la profession estiment que les solutions sont désormais identifiées.

Une situation toujours bloquée

Aujourd'hui, dans de nombreux territoires, les candidats doivent attendre plusieurs mois pour pouvoir repasser l'examen après un échec. Cette situation pénalise l'ensemble de l'écosystème : les jeunes, dont l'accès à l'emploi est retardé, les écoles de conduite confrontées à une pression croissante des élèves et des familles, mais aussi les inspecteurs eux-mêmes, dont les conditions de travail se dégradent.

Pour l'UNIC, cette situation résulte avant tout d'un manque structurel d'inspecteurs du permis de conduire et de la sécurité routière. L'organisation rappelle que le recrutement d'au moins 150 inspecteurs supplémentaires constitue la seule solution durable pour réduire les délais d'attente et rétablir un fonctionnement normal du système.

Refus d'un nivellement par le bas de l'examen

Lors de cette conférence de presse, les représentants de la filière ont exprimé leurs fortes inquiétudes face aux pistes de réforme actuellement étudiées par la Délégation à la sécurité routière concernant les fautes éliminatoires à l'examen.

Pour l'UNIC, la solution à la crise ne peut pas passer par un abaissement des exigences de l'examen.

« Le diagnostic est posé depuis des mois : il manque des inspecteurs. Les solutions sont connues. Maintenant, il faut décider », souligne Benjamin Panis, président de l'UNIC.

L'organisation rappelle que l'examen du permis de conduire repose sur l'expertise des inspecteurs, capables d'apprécier les compétences globales d'un candidat et de contextualiser certaines situations.

« On ne résoudra pas la crise du permis en abaissant les exigences de l'examen », ajoute-t-il.

Renforcer la formation plutôt que baisser les exigences

Pour améliorer durablement le taux de réussite et la sécurité routière, l'UNIC plaide au contraire pour une élévation du niveau de formation des candidats et pour le développement de dispositifs pédagogiques efficaces.

L'organisation rappelle notamment l'importance de la conduite accompagnée (AAC), un dispositif qui a fait ses preuves depuis plus de quarante ans et qui permet aux jeunes conducteurs d'acquérir une expérience de conduite bien plus importante avant l'examen.

Dans un contexte où le permis de conduire reste un facteur déterminant d'accès à la mobilité et à l'emploi, l'UNIC appelle les pouvoirs publics à engager rapidement des mesures structurelles afin de garantir un accès équitable à l'examen sur l'ensemble du territoire.

À propos

La FNA est l'organisation professionnelle représentative des Entrepreneurs Artisans de l'automobile depuis 1921. Elle regroupe l'ensemble des métiers en lien avec les services de l'automobile, un secteur qui compte plus de 170 000 entreprises et 421 000 salariés.

L'UNIC, la branche sécurité routière de la FNA, est la fédération représentative des intérêts des dirigeants d'écoles de conduite en France.
